

DISCOURS INTRODUCTIF DE M. DE GROOTE A LA TABLE RONDE
SYNDICALE DE STRESA

20 mai 1964

Messieurs,

La présente réunion de Stresa complète un cycle logique de conversations qu'Euratom a provoquées sur le sujet de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Elle revêt de l'importance par son ordre du jour qui prévoit des échanges de vues sur toute une série de questions qui se placent en pleine actualité. Et malgré les retards rencontrés dans son organisation, cette réunion vient à temps pour de multiples raisons.

1. D'abord, parce que cette réunion s'intègre dans la succession ordonnée des discussions d'information que nécessite une bonne préparation, au niveau de l'Euratom, de l'avènement prochain des industries nucléaires.
2. Ensuite, parce que la session du Conseil de Ministres de la CECA a eu lieu voici un mois, et nous connaissons donc à présent les intentions des gouvernements en matière de politique énergétique communautaire.
3. Et, enfin, parce que les derniers mois ont été sinon révélateurs, tout au moins symptomatiques pour ce qui est de l'évolution de l'énergie nucléaire dans les mois et les années qui viennent.

Ceci me porte à croire que notre table ronde sera utile, fructueuse et certainement sympathique. Je le souhaite très cordialement au nom de la Commission toute entière d'Euratom et en mon nom personnel. Je suis heureux de vous accueillir, de vous souhaiter bon séjour tant à Stresa qu'à Ispra, où j'aurai le plaisir de vous montrer, au cours d'un très bref passage, quelques réalisations d'Euratom, là où la Communauté agit de la façon la plus communautaire et où elle se charge, au profit de tous, d'apporter un tribut substantiel à la réalisation d'une industrie nucléaire européenne, capable de devenir puissante dans un avenir proche.

Puis-je ajouter que ceux d'entre nous qui portent un intérêt direct au syndicalisme comme tel, voient dans la rencontre de ces jours-ci une prise de contact particulièrement heureuse qui se place, non pas sur le terrain de la défense d'intérêts professionnels ou la recherche d'améliorations statutaires, mais sur celui de la grande information et de l'étude en commun d'un important problème d'intérêt général.

Messieurs,

Les collaborateurs de la Commission développeront devant vous, dans le détail, les thèmes sur lesquels porteront nos conversations. Ils le feront de façon brève, pour réserver le plus de temps possible à vos questions et aux réponses que ces questions appelleront.

Quant à moi-même, je vais dans une brève introduction, tenter de situer les sujets traités au cours des journées que nous allons passer ensemble, de situer ces sujets dans leur contexte général et aussi tenter de vous donner un bref aperçu de la situation énergétique européenne telle que nous l'entrevoyons en ce moment à Euratom.

I.-

Je vous ai dit que Stresa se place dans la succession ordonnée et logique des consultations auxquelles nous procédons sur le développement prochain des industries nucléaires, spécialement de ces industries liées directement ou indirectement à la production d'électricité d'origine nucléaire.

Si vous le voulez bien, nous pouvons nous référer à l'hypothèse raisonnable que dans 15 ou 20 ans d'ici, l'Europe puisse être le siège d'une production importante d'énergie électrique au départ de réacteurs nucléaires.

Quelles sont les conditions à remplir dès maintenant pour en tirer le plein profit européen ? Ces conditions, l'Euratom n'en est certes pas le seul maître et je ne parle que de celles d'entre elles à la réalisation desquelles nous pouvons collaborer par nos moyens d'action propres et par nos moyens de coordination des actions nationales. Euratom doit faire en sorte de

- a) mobiliser au maximum le potentiel
- d'industries nouvelles européennes, liées au développement des réalisations nucléaires;
 - de réduction au minimum du coût de l'énergie,
 - de renforcement de l'unité européenne dans ce secteur tout neuf, non encombré de réalisations ou de situations acquises
- b) d'un autre côté, l'action d'Euratom doit tendre à ne pas déplacer les difficultés en créant des choses nouvelles au détriment des choses existantes mais qui restent économiquement et socialement valables.

Dans cet esprit, Euratom a organisé une série de contacts, d'informations et de discussions, et je vous rappelle pour autant que de besoin qu'à cet effet Euratom dispose de deux possibilités :

- les contacts obligés qui sont prévus par le Traité dans leur objet et dans leur procédure
- les contacts qui dépendent de sa propre initiative.

Il est inutile de s'appesantir sur les premiers de ces contacts, les contacts obligés, qui vont des consultations obligatoires du Parlement Européen au Conseil de Ministres sur toute une série de points, à des consultations obligatoires avec le Comité scientifique et technique ou le Comité économique et social, ou encore des Comités plus spécialisés, tels que celui des normes de base sanitaires. Vous connaissez ces contacts obligés, et je n'y insiste pas autrement.

Par contre, nous avons l'option de nous éclairer le plus convenablement possible par des contacts qui dépendent de notre initiative et ces contacts eux-mêmes, vont des consultations sur des points très particuliers et spécifiques - il s'agit par exemple de consultations sur tel point technique ou telle filière de réacteur bien déterminée - jusqu'à des consultations d'initiative qui revêtent, elles, un caractère vraiment général. L'évolution de l'énergie nucléaire dans ses applications industrielles a fait l'objet de consultations de caractère général qui se sont déroulées et se déroulent dans l'ordre suivant :

- a) Il s'agissait tout d'abord de savoir si l'Europe était prête ou se préparait à fabriquer les outils et les instruments de production européenne nécessités par l'implantation de nombreux réacteurs.

Nous avons, à ce sujet, consulté les constructeurs de matériel nucléaire.

EUR/C/2987/64 r

Comme il est de bon sens, la Communauté a tout intérêt à ce qu'un maximum des fabrications nucléaires soit fait en Europe même et a donc tout intérêt à ne pas se livrer à la solution de facilité d'importer de l'extérieur le matériel nécessaire. En tout état de cause, la construction d'un réacteur même importé demande quelque 80 % de fournitures et de prestations qui doivent nécessairement venir d'Europe. Mais encore les 20 % restant sont-ils un appoint technique que l'Europe doit, sans idée d'exclusivité d'ailleurs, se réserver le plus largement possible. Nos consultations avec les constructeurs nous ont montré que le terrain se prêtait bien à la fabrication des éléments requis par une implantation de réacteurs en assez grand nombre, nous ont montré que les industries nucléaires de fabrications spéciales comme par exemple l'élaboration d'éléments de combustible, pouvaient alimenter des industries en Europe capables de devenir très puissantes par leur volume, par leurs qualités techniques et sans que n'existent de goulots d'étranglement. Et nous avons pu nous rendre compte donc de ce que malgré certains retards par rapport à d'autres nations qui sont entrées dans le domaine nucléaire avant nous et avec de très grands moyens, la Communauté serait en mesure de remplir ses devoirs à l'égard de l'avènement de l'énergie nucléaire en tant que source de production d'électricité.

b) Nous avons consulté ensuite les utilisateurs, c'est-à-dire ces organismes ou entreprises publiques et privées qui seront appelés à construire des réacteurs et à les exploiter. Ceci ne pouvait se déclencher qu'à la suite d'un jugement montrant que le recours à l'énergie nucléaire devait après un certain temps, être une source de profit par rapport au recours aux centrales électriques traditionnelles. Il s'agissait en l'occurrence que des techniques nucléaires arrivent à maturité économique et que les éléments d'un tel jugement soient bien établis, de façon à éviter toute équivoque et toute confusion. A Venise, par exemple, l'Euratom a provoqué une réunion au cours de laquelle nous avons examiné l'état d'avancement des techniques nucléaires et nous avons aussi normalisé les comparaisons à faire, toutes conditions étant égales, entre les réacteurs d'une part, les centrales traditionnelles d'autre part.

Au cours de la discussion qui aura lieu autour de cette table, nous aurons sans doute l'occasion de vous montrer quel est le degré d'anticipation que les constructeurs de centrales ont dû et doivent admettre dans leurs efforts pour que celles-ci arrivent à leur donner

l'expérience nécessaire au moment où l'énergie nucléaire serait indubitablement compétitive.

c) En même temps que se poursuivaient toute une série d'échanges de vues sur la fabrication de combustibles, sur leur retraitement, sur la disposition des déchets nucléaires, un problème important devait être résolu en ce qui concerne les assurances des risques nucléaires. Faute de disposer d'un moyen de couvrir ces risques de façon économique, le recours aux réacteurs nucléaires serait resté un leurre, puisque aussi bien les futurs exploitants n'auraient pu assumer les dépenses potentielles liées à des accidents nucléaires ou à tous autres risques, à l'égard des travailleurs ou des populations. C'est la raison pour laquelle nous avons pris contact et nous reprendrons contact encore dans huit jours, avec les représentants des assureurs, de façon à ce que cette question préalable de la couverture des risques nucléaires soit, elle aussi, si pas résolue, tout au moins bien engagée.

Et ces préalables étant acquis, nous en venons donc maintenant aux problèmes que pose l'énergie nucléaire au monde du travail. Le problème de la sécurité des travailleurs et des populations environnantes est d'une particulière importance. Il est traité par une division spécialisée de la Commission d'Euratom, qui ne dépend pas de ma compétence directe. Je pense que le Dr. RECHT vous en parlera et dans ma brève introduction, je vise d'autres problèmes qui, eux, concernent directement le monde du travail, problèmes liés à la construction mais surtout à l'exploitation de réacteurs nucléaires, pour ce qui concerne le personnel qui sera appelé à en assumer le fonctionnement. Il s'agit là de problèmes de qualification - beaucoup de qualifications demandées par les réacteurs sont semblables à celles exigées par les centrales traditionnelles, encore que dans certains secteurs se manifeste le phénomène que l'on pourrait assez exactement qualifier de sur-spécialisation. Il s'agit de problèmes du nombre de personnes requises pour assumer la responsabilité de la marche des réacteurs, des problèmes de formation de ceux-ci et des problèmes de leur mobilité dans la Communauté. Et vous voyez donc que lorsque nous aurons votre opinion et que nous aurons un complément d'information sur divers aspects techniques restant à investiguer dans le domaine qui nous concerne, Euratom aura fait le tour complet du problème et sera à ce moment-là en mesure de confirmer ou d'infléchir les lignes de son action.

Voilà pourquoi je vous disais que dans un ensemble cohérent, la réunion de ces jours-ci se place en temps voulu dans l'ordre logique de nos conversations et de nos informations.

II.-

Mais il est certain que vos intérêts sont plus larges que ceux que je viens d'évoquer et que dès lors nos échanges de vues doivent déborder le cadre restreint des seuls problèmes de main-d'oeuvre. De plus, il importe que vous soyez en mesure de juger de la situation énergétique générale qui existera lorsque l'énergie nucléaire assumera un rôle et une place de grande importance. A cet égard, nos discussions éclaireront ces aspects particuliers de la question et je voudrais, dans ma brève introduction, ne faire que quelques remarques préalables sur cet aspect plus général des choses.

1) Tout d'abord, je crois devoir souligner que la loi du doublement des consommations électriques tous les 10 ans, c'est-à-dire la loi d'accroissement annuel moyen de la production électrique de 7 à 7,5 % par an, semble rester de stricte application en Europe des Six. Il en résulte des besoins énergétiques qui, pour être satisfaisants, appelleront le concours de toutes les sources énergétiques existantes, ainsi que le concours complémentaire de l'énergie nucléaire et du gaz naturel. Dans les années qui viennent, - et sauf pour le charbon et le fuel dont la concurrence et les sorts respectifs ne sont pas encore fixés l'un par rapport à l'autre -, toutes les sources énergétiques seront sollicitées dans un effort de grande envergure, effort qui sera complémentaire plutôt que concurrentiel, et donc qui se fera sans déplacements concurrentiels graves, en moyenne. Ceci m'a amené à déclarer et à vous confirmer, que l'énergie nucléaire dans les 20 ans à venir, n'est pas un concurrent dangereux pour le charbon, par exemple.

2) Néanmoins, une politique énergétique commune et communautaire est indispensable, parce que des sources énergétiques nouvelles venues, qu'elles soient l'énergie nucléaire, le gaz naturel ou de larges importations d'outre-mer, ne doivent pas pouvoir venir perturber localement les situations énergétiques. La vertu principale d'une politique énergétique commune est d'éviter que, régionalement, se produisent des "points chauds" qui, à certains endroits pourraient avoir

des conséquences sociales pénibles, imméritées et non corrigibles ultérieurement.

3) Dans cet ordre d'idées, je vous signale que le Conseil de Ministres de la CECA du 21 avril a fait un premier pas dans la voie d'une politique communautaire ; par rapport à nos ambitions, ce pas franchi est relativement mince, mais il s'agit d'une première manifestation qui remplace le "vide complet" que nous vivions depuis plusieurs années.

Evidemment, les points de la politique énergétique communautaire qui ont été admis peuvent être de simples affirmations de principe, plus ou moins creuses et non suivies de réalisations en temps opportun.

Nous n'avons pas le droit, me semble-t-il, de pratiquer un tel pessimisme et, bien au contraire, nous nous devons d'enregistrer les progrès qui ont été faits le 21 avril, à savoir l'affirmation

- d'une politique énergétique au plus bas prix de l'énergie
- de considérations non excessives de sécurité d'approvisionnement
- de volonté de créer un marché commun
- de reprise, au même potentiel, de toutes les ressources énergétiques dans le statut qui leur est fait par les divers gouvernements
- du souci d'établir des transitions socialement acceptables là où des reconversions devront être pratiquées.

4) Puis-je répéter devant vous combien un contexte énergétique fondamental bien pensé et bien établi est indispensable pour assurer un avenir convenable à l'économie de toute notre Communauté. Evidemment, l'on peut dire qu'en moyenne l'impact de l'énergie sur les prix de revient est de l'ordre de 5 % de ces prix de revient ou même moins, mais encore est-ce là une moyenne qui subit de nombreuses exceptions dans des industries importantes et que l'on aurait tort de considérer comme une norme. Ce qui me frappe le plus est la corrélation étroite et sans exception qui existe dans le monde entre les consommations énergétiques d'une part, et les revenus nationaux, d'autre part. Ceci doit nous porter à croire que toute amélioration du potentiel énergétique est en même temps capable d'engendrer des améliorations de l'économie générale. Ceci me porte à croire aussi que ceux-là des pays largement industrialisés qui, de ce fait même, portent des responsabilités à l'égard des pays sous-développés, devront dans leur action, tenir compte des possibilités d'aide efficace que comporte le domaine énergétique.

III.-

Et j'en arrive maintenant à mon troisième objet dans cette introduction, à savoir comment se présentent les choses en matière nucléaire aux toutes dernières nouvelles. Encore une fois, mes collaborateurs vous en parleront plus amplement, mais je voudrais situer le problème en me posant la question : vous donne-t-on, en parlant d'énergie nucléaire, des perspectives prometteuses, mais plus ou moins en l'air, dont le terme est éloigné ou vous promet-on, au contraire, des réalités proches, à portée de main, raisonnables et fécondes ?

Vous verrez que nos exposés seront de nature à vous faire une opinion sur la question et sans anticiper sur les précisions qui vous seront données, je vous rappelle simplement que dans les derniers six mois, des offres françaises d'une part, des offres américaines d'autre part, appréciées dans leur régime de croisière, pour des réacteurs de grande puissance (c'est-à-dire de plus de 500 MW unitaires) correspondent dans la plupart des régions de l'Europe des Six à la production d'électricité d'origine nucléaire plus favorable, toutes conditions étant égales, que la production d'électricité au départ des sources traditionnelles. Les chiffres qui vous seront donnés vous montreront que les réacteurs nucléaires sont une possibilité énergétique qui se trouve à portée de main, que des constructions de tels réacteurs entamées aujourd'hui conduisent à des conditions d'exploitation concurrentielles et donc économiques, et que nous sommes sortis de la période où des incertitudes inhibaient les initiatives. Le problème est donc d'actualité directe et c'est sur ce problème que nous allons échanger notamment nos vues.

Messieurs,

Je conclus. Euratom n'est pas un constructeur de réacteurs nucléaires industriels ; sa tâche est de réunir les conditions favorables pour l'éclosion et, ensuite, la progression d'une industrie nucléaire dans la Communauté. La dualité de notre Institution, placée au point de rencontre de la technique et de la politique, nous préserve sans doute du danger de glissement vers la technocratie. La table ronde que nous tenons aujourd'hui illustrera dans une certaine mesure le problème de la communication entre la technique et la politique. Le dialogue que mes collaborateurs et moi-même souhaitons avoir avec vous au cours de ces journées sera d'autant plus vivant et fructueux que nous réussirons à bien présenter le fait nucléaire dans ses

manifestations économiques et sociales, donc en fait dans ses manifestations politiques.

Je sais que nombre d'entre vous assumez de hautes responsabilités sociales, parfois éloignées du fait nucléaire ; c'est parce que ces responsabilités relativement étrangères aux choses nucléaires en influencent et en conditionnent l'avenir que nous désirons, sur ces problèmes, retenir votre attention et gagner votre compréhension ou votre appui. Il importe qu'à nos exposés, vous apportiez la réplique en exprimant en toute franchise les préoccupations qu'ils peuvent vous inspirer.

Je vous remercie d'avance de vos interventions qui, je l'espère, seront nombreuses. Elles seront pour nous, soyez-en persuadés, le témoignage de l'intérêt que vous portez à notre Institution et aux problèmes dont elle a la charge.